

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 23 octobre 2023

Faits saillants

- Consolidation du camp bourgeois au Parlement après les élections fédérales du 22 octobre
- Rencontres bilatérales franco-suisse
- Sursis pour le secteur financier afin de renforcer ses règles

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 26/10	Var. vs 19/10
EUR/CHF	0,9487	+0,1 %
USD/CHF	0,8996	+0,02 %
SMI	10 374	-0,7 %
Taux 10a	1,110 %	-5 pb

Macroéconomie

Relations bilatérales : Le 27 octobre 2023, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, cheffe du Département fédéral des finances, a rencontré Bruno Le Maire, ministre français de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique à Paris, dans le cadre d'une visite de travail. Cet entretien a permis de souligner les bonnes relations économiques entre nos deux pays, la Suisse étant notamment le 3^{ème} investisseur en France et la France le 3^{ème} investisseur en Suisse. Les discussions ont porté sur (i) le contexte géopolitique mondial actuel et ses conséquences sur les secteurs économique et financier, (ii) la stabilité des marchés financiers dans le cadre des réflexions en cours sur la réévaluation de la réglementation *too big to fail* applicable aux banques d'importance systémique et (iii) sur l'accord bilatéral relatif à l'imposition des frontaliers, permettant à ces derniers d'effectuer jusqu'à 40 % de télétravail, sans incidence fiscale.

Karin Keller-Sutter a notamment précisé le calendrier prévu pour ratifier l'accord côté suisse. Le projet sera transmis au Parlement fédéral dans les semaines à venir et en cas d'adoption, entrerait en vigueur fin 2024. Dans l'intervalle et jusqu'au 31 décembre 2024 au plus tard, l'accord amiable « temporaire » signé le 22 décembre 2022 demeure en vigueur.

Cette rencontre bilatérale a été suivie par un autre entretien entre le ministre français de l'Intérieur Gérard Darmanin et la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider le 27 octobre sur la question migratoire. Un entretien est par ailleurs prévu le 3 novembre entre la Ministre de la transition énergétique Agnès Pannier-Runacher et le conseiller fédéral Albert Rösti. Ces rencontres précèdent le déplacement prévu les 15 et 16 novembre du Président de la République, Emmanuel Macron, dans le cadre d'une visite d'État.

Élections : Les résultats des élections fédérales du 22 octobre ont confirmé la prédominance des « partis bourgeois » (*id est*, partis du gouvernement hors Parti socialiste) à la tête des destinées de la Suisse. Comme attendu, l'Union démocratique du centre (UDC) est sortie en tête, de loin, avec plus de 28 % des suffrages exprimés, proche de son record de 2015. À rebours, les partis écologistes ont subi un net recul (10 %), le Parti socialiste a très légèrement progressé (18 %) tandis que le Centre et le Parti libéral radical (PLR) ont chacun recueilli 14 % des voix. La concentration des débats sur l'immigration et le coût de la vie a été favorable aux deux grandes formations de droite et de gauche

(UDC et PS), tandis que la campagne a été marquée par l'absence de tout débat sur l'Europe. La consolidation du camp « bourgeois » (56 % des suffrages) devrait ainsi conforter l'orientation libérale de la politique économique suisse.

Croissance : L'Office fédéral de la statistique a publié le 27 octobre les données régionalisées de l'activité économique pour l'année 2021, où la croissance, pour l'ensemble du pays, s'est élevée, après révision à la hausse il y a quelques semaines, à 5,4 %, dans le sillage de la reprise post-Covid. La croissance a été positive dans la totalité des cantons suisses, mais suivant des rythmes distincts, compris entre 0,1 % (Zürich) et 15,2 % (Neuchâtel). Ces évolutions illustrent ainsi l'hétérogénéité du tissu économique régional et le fait que les économies périphériques, plus durement touchées par la crise Covid, ont rebondi de manière plus marquée. Plus précisément, Neuchâtel (15,2 %) et le Jura (14,7 %) ont bénéficié de la reprise dans l'industrie manufacturière de précision, et représentent avec le Tessin (13,2 %) et Schaffhouse (12,9 %) les principales économies en progression, notamment au niveau des activités industrielles. Les cantons-moteurs sur le plan économique que sont Genève (7,4 %), Vaud (10 %), Bâle-Ville (6,7 %) et Berne (4,2 %) ont également vu leur PIB progresser de façon significative.

Finances publiques : Alors que le budget 2023 prévoyait un déficit de financement de 4,8 Mds CHF pour la Confédération, celle-ci devrait clore l'exercice en cours sur un déficit de finalement « seulement » 1,8 Md, en raison de la non-utilisation du mécanisme de sauvetage destiné au secteur de l'électricité, qui avait été budgétisé à titre extraordinaire. En revanche, le déficit de financement structurel au sens du frein à l'endettement devrait être nettement plus lourd (700 M CHF) qu'anticipé.

Secteur financier

Écoblanchiment : Le Département fédéral des finances (DFF) a annoncé le 25 octobre devant les membres du gouvernement qu'il soumettrait au Conseil fédéral d'ici août 2024 un projet de réglementation visant à mettre en œuvre la position de l'exécutif en matière d'écoblanchiment dans le secteur financier (position publiée en décembre 2022). Toutefois, si les acteurs de la branche (banques, assurances, gestionnaires d'actifs) parvenaient à présenter une autorégulation alignée aux exigences du Conseil fédéral, le DFF renoncerait à ses travaux réglementaires. Les représentants du secteur financier ont expressément salué cette approche. De son côté, l'organisation de protection de la nature WWF Suisse s'est dit déçue que le Conseil fédéral laisse ouverte la possibilité d'une autorégulation. Selon elle, l'approche d'autorégulation ne bénéficierait pas d'un grand crédit à l'étranger, l'UE, les États-Unis comme le Royaume-Uni ayant reconnu la nécessité d'introduire des mesures contraignantes.

Autres

Votations : Le Conseil fédéral a arrêté cette semaine l'agenda de la votation populaire de mars 2024. Deux initiatives populaires seront soumises au peuple suisse, pour lesquelles l'exécutif et le Parlement se sont exprimés contre : d'une part, l'initiative populaire des syndicats et du PS pour une 13^{ème} rente AVS (Oui à 68 % selon un sondage Tamedia de juillet dernier) ; d'autre part, l'initiative des Jeunes PLR « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne » proposant de repousser la retraite à 66 ans et qui ne recueillerait pas de majorité à ce stade selon les sondages.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Pierre-Antoine CADORET

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr